

**CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-URBAIN**  
**ORDRE DU JOUR**  
**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DU LUNDI 8 SEPTEMBRE**  
**2008**

---

Veillez s.v.p. vous présenter à 18h00 pour une pré-séance avant la séance du conseil.

1. Prière.
2. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 8 septembre 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 4 septembre 2008, à dix-neuf heures (19h00) au lieu habituel des délibérations.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Saint-Urbain, tenue le lundi 18 août 2008, à dix-neuf heures (17h30) au lieu habituel des délibérations.
5. Résolution du conseil municipal pour approuver les comptes à payer du mois d'août au montant de 98 663,87 \$ dont 14 238,83 \$ en salaire.
6. Demande de dérogation mineure concernant la propriété de monsieur Jérôme Labbé pour la propriété du 18, rue Fortin.
7. Demande de dérogation mineure concernant la propriété de madame Lisé Labbé pour la propriété du 465, rue Saint-Anne.
8. Demande de dérogation mineure concernant la propriété de monsieur André Santerre pour la propriété du 103, Rang Saint-Jérôme.
9. Demande de dérogation mineure concernant la propriété de monsieur Louis-Marie Murray pour la propriété du 1093-1095 rue Saint-Édouard.
10. Demande de dérogation mineure concernant la propriété de monsieur Olivar Simard pour la propriété du 8, Rang Saint-François et des lots 542-1, 543-1, 544-1 et 568-1.
11. Achat d'un camion (pick up) pour les travaux publics au prix de 38 010,66 \$ incluant les taxes pour des termes mensuelles de 561,50 \$ à partir du 2 octobre 2008 jusqu'au 2 septembre 2013. Que le montant des trois (3) versements de 2008 soit, 1 684,50 \$ soit pris à même le surplus accumulés au 31 décembre 2007.
12. Paiement des taxes à même le surplus accumulés pour un montant net de ristournes de taxes de 2 653,09 \$.
13. Demande de remboursement de taxes pour le 122, Rang Saint-Jérôme propriété de monsieur François Poulin et Josée Morin au montant de 624,34 \$ pour l'année 2008.
14. Acceptation du protocole d'entente d'une contribution de 1 000 \$ par la MRC pour le mur d'escalade dans le cadre du fonds « initiative jeunesse » du Pacte-rurale 2007-2014 de la MRC de Charlevoix.

15. Adoption de la Politique familiale 2008-2009-2010.

16. Correspondances

17. Période de questions réservée au public.

18. Levée de l'assemblée